

**ÉLYSÉE, LE 12 MAI 2023**

**« MONSIEUR LE PRÉSIDENT,  
LA BALLE EST DANS VOTRE CAMP ! »**



**Intervention de Georges KNECHT, secrétaire général du SNIPAT :**

« Depuis des décennies les administratifs, techniques, scientifiques et spécialisés se sont multipliés dans la police.

Ils ont pris les postes.

Personne ne leur a fait de cadeaux, ils ont dû démontrer leurs capacités, leur potentiel ...

...et grâce à cela ils ont pris des responsabilités sans que personne ne leur facilite les choses.

**ILS SONT AUJOURD'HUI PLUS DE 20000 ET SONT INDISPENSABLES  
AU FONCTIONNEMENT DE LA POLICE NATIONALE.  
ILS NE SONT TOUTEFOIS PAS RECONNUS À LEUR JUSTE VALEUR.**

Car travailler en police, ça n'est pas comme travailler pour n'importe quelle administration !

Il existe des contraintes, des servitudes, des risques, une exposition au danger qui s'est renforcée ces dernières années, à mesure que la Police a vu son image se tenir et être la cible des attaques de plus en plus nombreuses.

Depuis les années 90 aucune réforme ne leur avait apporté quelque chose.

Il y a eu certes un frémissement lors du protocole Corps et carrières de 2004, qui avait esquissé des pistes mais elles ont été, et je pèse mes mots, saccagées par **la fusion des corps en 2010, la plus dévastatrice des réformes technocratiques que l'on ait connue.**

Du coup, délaissés par la maison Police, les réformes de 2010 et 2016 les ont laissés sur le bord du chemin.

**DEPUIS 30 ANS ILS ONT ÉTÉ OUBLIÉS,  
OCCULTÉS, POUR NE PAS DIRE MÉPRISÉS !**

Est arrivé notre actuel ministre de l'Intérieur qui, pour la première fois depuis des décennies, a manifesté une attention et même un intérêt pour les personnels administratifs, techniques, scientifiques et spécialisés de la police nationale.

Le président de la République qui nous a reçu en octobre 2020 a également compris la problématique et il avait acquiescé à un certain nombre de nos remarques lors de cet échange.

Les contacts qui ont suivi avec vous (Directeur de cabinet du président de la République), avec Matignon, avec le ministre de l'Intérieur et ses équipes ont conduit au Beauvau de la sécurité et à **un protocole d'accord que nous avons qualifié historique pour les personnels administratifs, techniques, scientifiques et spécialisés...**



## **LA PRISE DE CONSCIENCE DE NOTRE SITUATION ATYPIQUE À HÉLAS COÛTÉ CHER À L'UNE D'ENTRE NOUS AU COMMISSARIAT DE RAMBOUILLET EN 2021.**

Après Magnanville et la préfecture de police, c'était le troisième assassinat d'un personnel administratif en quelques années :

**pas parce qu'elle était armée**

**pas parce qu'elle avait interpellé quelqu'un**

**pas parce qu'elle représentait un danger pour je ne sais quel trafic**

**pas parce qu'elle avait eu une altercation qui aurait mal tourné....**

**NON, ELLE A ÉTÉ ASSASSINÉE JUSTE PARCE QU'ELLE TRAVAILLAIT EN POLICE !**



Tout le monde s'est alors rendu compte , citoyens, journalistes, parlementaires et même certains de nos collègues actifs... que les personnels administratifs, techniques, scientifiques et spécialisés travaillent en police avec des contraintes et des servitudes....

**... ILS SUBISSENT LE DANGER ET SONT EXPOSÉS AU RISQUE SANS AVOIR LA MOINDRE RECONNAISSANCE EN CONTREPARTIE.**





Je ferai à ce stade une parenthèse d'actualité.

Lors des manifestations contre la réforme des retraites, des commissariats ont été attaqués et très récemment à Rennes c'est commissariat de secteur où travaillent de manière habituelle des personnels administratifs, qui a été incendié.

Non seulement personne n'a eu l'idée, la pensée, d'aller leur rendre visite et de s'inquiéter de leurs conditions de travail, mais de surcroît il aura fallu intervenir pour indiquer qu'ils auraient pu être mis en télétravail le temps que le bâtiment soit sécurisé, les agents étant tous équipés de postes Noémi. Cette décision aurait dû couler de source.

## **IL Y A ENCORE DU CHEMIN À FAIRE SUR LE RESPECT, LA CONSIDÉRATION ET LA RECONNAISSANCE.**

Le protocole du 2 mars 2022 a donc été signé en faveur notamment de ces personnels administratifs, techniques, scientifiques et spécialisés qui sont considérés comme des policiers quand ils travaillent mais aussi quand ils sortent du travail ou même quand ils rentrent chez eux, comme le douloureux épisode de Magnanville nous le rappelle sans cesse.

**Rappelons que le terroriste s'exprimait sur les réseaux sociaux après avoir tué notre collègue administrative et son compagnon, en disant "je viens de tuer un policier et son mari" !**

Nous pourrions aussi parler des personnels techniques qui sont visés dans les cantonnements de CRS, ou exposés quand ils apportent la subsistance sur le terrain aux collègues en mission de sécurisation, ou aux risques encourus lorsqu'il conduisent les véhicules sérigraphiés...

Que dire également des personnels scientifiques qui travaillent avec des gilets pare-balles, avec des gazeuses, qui vont sur le terrain dans des conditions risquées, parfois de véritables "traquenards", mais qu'on ne veut pas former de manière efficace au self-défense, au maniement de l'arme et au tir **alors qu'en parallèle, on arme des réservistes, extérieurs à notre administration, avec seulement 15 jours de formation en la matière...**

## **LE PROTOCOLE A ÉTÉ ACTÉ AVEC TROIS PRIORITÉS POUR LES PATS.**

En premier lieu, **la gouvernance police qui est plus que nécessaire : elle est indispensable !**

Ne plus dépendre du secrétariat général et de la DRH, ne plus dépendre d'une technocratie qui ne jure que par l'interministériel et méconnaît les conditions de travail de nos collègues en police nationale et en gendarmerie.

**A TERME , LA COMMUNAUTÉ DE TRAVAIL  
POLICE NATIONALE NE POURRA PAS FAIRE  
L'ÉCONOMIE DE SE Doter DE VÉRITABLES  
CORPS DE SOUTIEN ADMINISTRATIFS ET  
TECHNIQUES DE POLICE.**



Sinon c'est son évolution toute entière qui sera remise en question .



Ensuite, le protocole a acté **un statut spécial pour la police technique et scientifique.**



Celui-ci tarde à se mettre en place.

Je rappelle que le statut de la police technique et scientifique n'a pas évolué depuis 30 ans alors que leur emploi a considérablement changé.

Ils vont sur le terrain, ils sont à l'origine de l'élucidation de nombreuses affaires, ils ont une place prépondérante au sein de la maison Police dans le cadre du passage de la culture de l'aveu à la culture de la preuve...

... et dans le chantier de ce statut bien évidemment comme nous vous l'avons rappelé dans le courrier du bloc syndical au président de la République, il faudra intégrer la bonification d'années.

## **LES PERSONNELS SCIENTIFIQUES SONT PARTIE INTÉGRANTE DE L'OPÉRATIONNEL ET NE PEUVENT ÊTRE CONSIDÉRÉS COMME DES SÉDENTAIRES.**

Enfin, la revendication phare, au-delà de toutes les autres contenues dans le protocole, et attendue depuis des années, c'est **le bénéfice de l'Indemnité de Sujétion Spéciale Police**, comme les personnels actifs, comme les personnels de la pénitencière, **avec une jouissance immédiate conséquente sur les pensions et une augmentation du pouvoir d'achat en activité.**

Ce que nous avons négocié avec le ministre et avec vous, n'est pas une retraite par capitalisation mais bien une réforme de fond de la rémunération et des pensions des personnels administratifs, techniques, scientifiques et spécialisés de la Police Nationale et de la Gendarmerie Nationale.



## **LE 2 MARS 2022, NOUS AVONS ENFIN OBTENU LA VOLONTÉ POLITIQUE QUI A FAIT DÉFAUT DEPUIS DES DÉCENNIES.**

Il était temps, face à une démotivation, à une fuite des personnels par déficit d'attractivité...

...mais plus d'un an après, alors que nous subissons les attaques en règle contre la police, les appels à s'en prendre aux policiers (car pour tous les citoyens, les délinquants, les criminels, les terroristes... nous sommes policiers) et que nous devons nous aussi dire à nos conjoints à nos enfants de cacher le fait que nous travaillons en police... **nous nous heurtons à des rigidités incompréhensibles compte tenu des engagements, de la part de certains qui semblent avoir peu conscience de la situation dans laquelle nous sommes.**

Cette volonté politique, ces verrous débloqués par le ministre de l'intérieur, par le premier ministre de l'époque et par le président de la République que vous représentez, sont aujourd'hui mis à mal par **certain technocrates et hauts fonctionnaires qui semblent "mégoter" chaque jour pour revenir sur ce qui a été négocié avec le politique.**

## **AUJOURD'HUI , JE VEUX VOUS METTRE EN GARDE SUR LES RISQUES.**



Nos collègues n'en peuvent plus, ils ne voient rien arriver et nous avons beau porter la parole politique sur le sujet, si la gouvernance police ne se met pas en place totalement et rapidement, si les policiers scientifiques n'obtiennent pas leur statut spécial digne de ce nom et surtout si les personnes administratifs, techniques, scientifiques et spécialisés n'obtiennent pas au 1er juillet le bénéfice de l'ISS avec mise en place comme pour les actifs et comme pour les collègues de la pénitencière d'un indice de pension civile servant de base de calcul de la retraite (comme cela a été acté avec le ministre) alors **les conséquences seront catastrophiques pour la police nationale et aucune réforme à venir ne pourra se faire.**

## **CETTE GESTION PAR INDICE PENSION CIVILE AURAIT DE SURCROÎT L'INTÉRÊT DE FAIRE DES ÉCONOMIES IMPORTANTES EN GESTION ET EN "TEMPS FONCTIONNAIRES".**

**Cela sera considéré comme une vraie trahison à l'approche d'échéances cruciales ...**

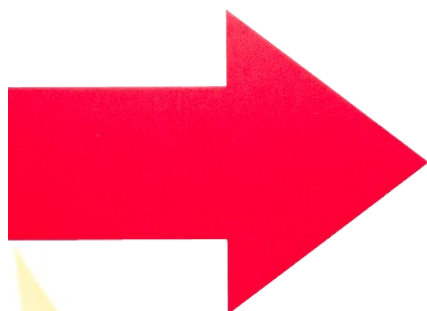
**... Et il sera difficile alors de pouvoir compter sur les 20000 PATS .**

Beaucoup conditionnent leur maintien en Police à cette réforme capitale .

Et de plus, promettre et ne pas tenir ses promesses est pire encore que si rien n'avait été promis.

**Nos collègues ont besoin d'être remotivés sinon vous ne pourrez plus compter sur eux.**

Et si les départs massifs vous conduisent à ne faire de la police qu'avec des policiers actifs cela coûtera bien plus cher à la nation que ce sur quoi nous nous sommes mis d'accord en mars 2022 et **qui n'est qu'une reconnaissance des engagements des PATS en Police.**



Je me souviens il y a deux ans dans votre bureau, monsieur le directeur de cabinet, vous me demandiez si nous avions chiffré ces mesures. Voyant que cette mesure ne représentait une infime partie de ce qui avait été distribué en police ces dernières années, **VOUS AVIEZ REMARQUÉ QU'IL N'Y AVAIT RIEN D'EXTRAVAGANT DANS NOTRE DEMANDE.**

D'autant que nous avons accepté que les taux se mettent en place sur 4 ans pour une progressivité budgétaire.

Nous avons également accepté le décalage au 1er juillet 2023 et 2025 et 2027 pour les trois tranches de l'ISS, afin de faciliter la transition en matière de finances publiques.

Vous nous dites aujourd'hui que le président de la République veille au grain que c'est lui le "grand patron", que c'est lui qui a validé le Beauvau de la sécurité et les 15 milliards d'euros qui y sont liés...

## **AUJOURD'HUI NOUS SOMMES À UN MOIS ET DEMI DE LA MISE EN PLACE DE L'INDEMNITÉ DE SUJÉTION SPÉCIALE POLICE**

Et les technocrates à qui nous avons à faire essaient de torpiller cette mesure en mettant ça sur le dos, tantôt des services de retraite de l'État, tantôt de la DGFIP , tantôt de la DGAFP alors même que **le Ministre de l'Intérieur nous avait assuré en février dernier que ce projet serait fidèle à nos négociations.**



Il faut respecter ce qui a été décidé et ce qui a été décidé c'est une mesure à effet immédiat conséquent sur les pensions et pas une forme de retraite par capitalisation qui ne produirait ses effets pleins et entiers que dans 43 ans quand ni vous, ni nous, ne serons plus là pour en apprécier le bénéfice.

Je ne pense pas que ni le ministre de l'intérieur, ni le président de la République, ne nous trahirons sur ce sujet et je me souviens des engagements du président de la République tant dans sa campagne de 2017 que dans sa campagne de 2022 **pour que le politique reprenne la main sur le technocratique.**

**AUSSI, JE VOUS DEMANDE DE BIEN VOULOIR ŒUVRER POUR QUE  
LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE TAPE UNE BONNE FOIS POUR TOUTE  
DU POING SUR LA TABLE ET QUE LES ENGAGEMENTS PRIS SOIENT TENUS**

Faute de quoi, ils deviendront les paramètres d'une déception conduisant à une démotivation qui sera terrible pour notre institution...

... et donc pour le pays tout entier.

**Entretien auprès de :**

**M. Patrick STRZODA,**  
Directeur de cabinet du président de la République

**M. Frédéric ROSE**  
Conseiller intérieur, sécurité

**M. Xavier RONSIN**  
Conseiller justice

**Palais de l'Élysée, le 12 mai 2023**

